

partout mise en opération et suivie, quel besoin avons-nous de telles inspections, faites comme on les fait généralement ? Le gouvernement n'a-t-il pas les retours des commissaires pour se renseigner sur les statistiques que donnent d'ordinaire les inspecteurs ? Et lorsque quelque chose d'insolite se présente en quelque endroit, ne pourrait-il pas déléguer un visiteur spécial s'il était nécessaire ? On sauverait par là une vingtaine de mille piastres qu'on pourrait employer à l'augmentation des allocations.

Ne pourrait-on pas employer aussi plus avantageusement les \$2,400 sacrifiées au Journal de l'Instruction publique ? Ce journal, tel qu'il est fait aujourd'hui, est très peu lu et d'un bien mince avantage pour les instituteurs. De fait aussi, n'étant pas rédigé par un membre du corps, c'est plutôt une publication littéraire qu'un recueil pédagogique. Pourquoi ne laisserait-on pas l'entretien d'un tel journal à l'entreprise privée, avec une modique allocation pour en mettre le prix d'abonnement à la portée des bourses des instituteurs ? Nous n'avons pas de doute qu'un tel journal, rédigé par des hommes du métier, indépendant du gouvernement quoiqu'en recevant une certaine allocation, pourrait devenir d'une utilité incontestable, non-seulement pour le corps enseignant, mais pour tous ceux qui prennent intérêt à la cause de l'éducation, par ce qu'on y traiterait constamment des matières d'actualité. Ce serait le médium qui mettrait tous les instituteurs en communication les uns avec les autres, dans lequel les obstacles au progrès de l'éducation, l'efficacité des dispositions de la loi, les changements à y opérer, etc., pourraient être exposés, discutés par les personnes les plus compétentes ; tandis qu'un journal sous la direction immédiate d'un ministre politique et fait par un employé de son bureau, ne peut être, tel qu'il est aujourd'hui, que l'organe spécial de ce ministre, ne peut refléter que ses propres vues. Et du moment que la politique entre dans une affaire, on sait de suite ce que vaut l'indépendance de ceux qui la conduisent cette affaire. Nous en avons aujourd'hui même un exemple bien frappant à Québec. Un étranger arrive tout à coup dans notre capitale avec un système d'enseignement à lui (à ce qu'il